# BULLETIN D'ENGAGEMI À LA CERTIFICATION PE



### CADRE RÉSERVÉ À PEFC GRAND EST

N° participant : 10-21-	Date d'enregistrement
Nouvel engagement	Renouvellement (N° participant : 10-21/
➤ IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE*	
Je soussigné(e) : ☐ M. ☐ M <sup>me</sup>	<b>Agissant en tant que :</b> □ Propriétaire □ Indivision
Nom Prénom	Représentant légal de la personne morale :
Adresse	Raison sociale
	N° Siret
Code postal	Adresse
Ville	Code postal
Téléphone	Ville
Mobile	Téléphone
Courriel	Courriel
➤ GESTION DE LA FORÊT*	
confiée à l'ONF, précisez les coordonnées du technicien forestier rattaché	à la forêt :
Nom Prénom	
Raison sociale	
Téléphone Mobile	
Courriel	
□ autres, précisez	

#### ☑ JE M'ENGAGE POUR 5 ANS POUR L'ENSEMBLE DE MES FORÊTS À :

#### **ENGAGEMENTS**

site de PEFC France ou sur simple demande auprès de PEFC Grand Est.

Accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve a minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016) en vigueur.

Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé(e) pourront être modifiées. Une fois informé(e) de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC Grand Est.

X Mettre en place les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.

Accepter que ma participation à PEFC soit rendue publique, par le partage de mon nom ou du nom de la structure dont je suis responsable, de mon numéro de Licence, de ma commune de situation et de la date de fin de mon adhésion.

🛪 En cas de modification de ma surface (achat/vente, donation...) informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Grand Est.

Tous les 5 ans, PEFC Grand Est me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les justificatifs demandés, ainsi que les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC avant un délai fixé par ce dernier.

<sup>\*</sup> Cochez la ou les cases correspondantes.

## ➤ INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT

abla	J'atteste r	oar la	présente d	ue les	parcelles	désign	ées ci-	-dessou	s sont des	parcelles	forestières	et re	présentent	l'ensemble	de ma	pro	priété 1	orestiè	re

DÉPARTEMENT	COMMUNE	SURFACE			
		ha	a		
	SURFACE TOTALE DE LA FORÊT	ha	a		

Je joins un tableau en annexe pour compléter le relevé de parcelles.

## **≯** JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À JOINDRE AVEC LE BULLETIN\*

- La forêt de ma collectivité est d'une superficie inférieure ou égale à 10 hectares d'un seul tenant, je fournis :
- > Le relevé cadastral pour l'ensemble de mes parcelles forestières, daté et signé
- La forêt de ma collectivité est d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant, je dois disposer d'un Document de Gestion Durable (DGD) et je fournis :
- > Arrêté d'aménagement forestier
- > Délibération du conseil municipal qui valide l'engagement à la certification de gestion forestière durable PEFC

Si mon Document de Gestion Durable est expiré, mon dossier sera approuvé si j'ai initié son renouvellement, ou si mon gestionnaire l'a déposé auprès de l'autorité compétente. Pour conserver ma certification, j'aurai alors un délai de 3 ans à partir de sa date d'expiration pour obtenir l'arrêté préfectoral d'aménagement forestier et le remettre à PEFC Grand Est.

## CONTRIBUTION EINANCIÈDE DOUD & ANNÉEC\*

M CONTRIDUTION FINANCIERE POUR 3 ANNEES	
☐ La surface totale de ma forêt est inférieure ou égale à 10 hectares :	
FORFAIT (50 €)	
La surface totale de ma forêt est supérieure à 10 hectares :	
FORFAIT (50 €) + CONTRIBUTION À L'HECTARE (1,20 € / HECTARE)	50 € + surface x 1,20 € =
<ul> <li>□ Je joins un chèque à l'ordre de PEFC Grand Est</li> <li>□ J'effectue un règlement par le biais d'un mandat administratif, ma facture sera déposée sur Chorus Pro et je donne mon n° d'engagement (si besoin) :</li></ul>	TOTAL À PAYER POUR 5 ANS  quième du montant de ma contribution à réception de la facture.
☑ Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration, je m'expose à ce que PEFC engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.	Document à retourner, complété et signé, à : PEFC Grand Est

Tél. +33 3 26 22 26 40 Mail: contact@pefc-grandest.fr

Maison Régionale de la Forêt et du Bois Complexe Agricole du Mont Bernard

51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Signature du ou des propriétaires

<sup>\*</sup> Cochez la ou les cases correspondantes.